



À Vaulx-en-Velin : l'émergence d'une culture globale sur l'égalité femmes-hommes

À Vaulx-en-Velin, la promotion de l'égalité femmes-hommes a d'abord été un combat politique. Hélène Geoffroy, adjointe au maire déléguée à la condition féminine, à l'emploi, l'insertion et la formation et conseillère générale revient sur les conditions d'émergence et de prise en compte des questions liées à l'égalité femmes-hommes. Cette volonté politique se conforte en 2006 par la réalisation d'un état des lieux sur la situation des femmes à Vaulx-en-Velin. Camille Mellé donne un aperçu des conclusions de ce diagnostic et préconisations qui l'accompagnent.

L'AFFIRMATION DE LA VISION ET DE LA VOLONTÉ POLITIQUE

Parmi les premières actions de la délégation figure l'organisation de la **journée du 8 mars** fédérant les actions individuelles des associations d'habitants et des structures vaudaises. Une telle journée est apparue insuffisante. Aussi, depuis 2003, la journée s'est transformée en mois des femmes, puis en un trimestre, puis pour 2006, en une année. Ainsi est née la pertinence d'une action pérenne et coordonnée autour des questions d'égalité femmes-hommes. Le constat se veut simple : la bataille des droits des femmes ayant été gagnée sur le plan législatif, il faut œuvrer à **leur application au quotidien** et empêcher tout recul. Dans une ville de banlieue, il faut s'éloigner de la commisération misérabiliste qui peut confiner au paternalisme et sortir les femmes du statut de victimes. Mettre en place une **action politique municipale** à destination des femmes, construite **avec les femmes**, pose en préambule que la condition féminine transcende le quartier où elles habitent, leur niveau social ou la diversité des histoires et des couleurs de peau. Ce n'est pas de l'angélisme et cela n'empêche pas de développer des moyens pour telle ou telle action spécifique. Se confirme aussi l'intérêt de partir d'une appartenance commune, celle d'être une femme vaudaise avant d'en décliner les spécificités et non le contraire. Ceci pour éviter de verser dans une politique de la ville qui se voudrait occupationnelle à travers de la « cuisine » ou des « sorties » et viser la construction des moyens de l'émancipation et de l'autonomie des femmes. Pour ce faire, la mobilisation de tous les acteurs est un élément décisif. Il leur revient, dans leurs domaines d'interventions respectifs, de mettre en œuvre l'égalité dans les faits et montrer qu'elle existe afin de **dépasser le cadre des actions ponctuelles et passer à une politique cohérente sur l'ensemble du territoire.**

METTRE À JOUR LES INÉGALITÉS

La municipalité porte un double objectif. Le premier consiste à **faire émerger la parole** des femmes et des jeunes filles, les **associer pleinement** à toute action et **mettre en avant leurs réalisations et réussites.** Le second

visé à **inscrire dans toutes les actions municipales la question de l'égalité femmes-hommes** et se donner les moyens d'**évaluer** cette prise en compte. Les femmes demeurent les premières victimes du chômage et souffrent trop souvent de conditions de travail dégradées, de harcèlement, de faibles salaires. Par ailleurs, les violences faites aux femmes ne diminuent pas. Je voudrais entretenir l'espoir que portent nos villes de banlieues. Aujourd'hui, elles ont repris le flambeau d'une prise de conscience féministe, héritière des grandes batailles sur la contraception, l'IVG, l'égalité professionnelle. **Ces combats féministes, même s'ils ne portent pas ce nom, sont ancrés dans des inégalités concrètes.** Ce sont les questionnements permanents des jeunes filles, qui doivent trouver leur place, et des femmes, qui tiennent tous les bouts (le financier, l'éducatif, l'affectif) et qui se retrouvent souvent seules en charge de toutes ces questions. La précarité sociale, les réductions des budgets publics, une politique familiale conservatrice perpétuent et amplifient les discriminations sexuées. Les femmes sont de fait à **l'avant-garde** des combats pour l'égalité professionnelle, contre les violences, contre tous les intégrismes qui empêchent l'épanouissement des femmes en les cloîtrant chez elle, en niant leur pleine autonomie ou qui, à travers des lois, tentent de faire reculer l'IVG ou de promouvoir le fait que les femmes restent chez elles. Nous devons **mettre les habitantes en lumière, mettre tous ces combats à jour, les accompagner** et contribuer, à l'échelle modeste de notre ville, à sortir des vœux pieux.

MOBILISER TOUTES LES FORCES DE LA VILLE

L'état des lieux est la première pierre de cette double ambition. La ville doit intégrer dans toutes ses politiques la question d'un égal accès à ses services et construire une commande publique qui prenne en compte cet aspect. Il faut également **définir des indicateurs et des outils** pour suivre l'évolution enregistrée de l'intégration de l'égalité dans les différents domaines. Enfin il faut donner aux femmes **les moyens de l'accès à l'information et aux actions** qui leur feront prendre conscience de leurs droits (journée portes ouvertes à la Maison de justice et du droit, Caravane des droits des femmes avec FCI; droits immédiats (droit de la famille, santé, violence) et droits permettant une autonomie financière et intellectuelle (emploi, formation, culture...).

Hélène GEOFFROY

UN APERÇU DE L'ÉTAT DES LIEUX SUR LA SITUATION DES FEMMES À VAULX-EN-VELIN

Le Cif du Rhône, mandaté par Vaulx-en-Velin, a réalisé un état des lieux sur la situation des femmes. Les bénévoles et professionnels s'inquiétant d'un recul du droit des femmes étant nombreux, la synthèse qui se dégage des entretiens (60 environ) est assez sombre. La méthodologie du diagnostic, en se centrant sur les difficultés des habitantes, **induit une vision laissant peu de place aux avancées, pourtant bien réelles, des vaudaises**. Cette vision plus dynamique fera l'objet d'une seconde phase de ce travail.

Un paradoxe entre deux cultures

Un double mouvement pouvant aller jusqu'au paradoxe est repéré à plusieurs niveaux, notamment chez les plus jeunes femmes. Individuellement : **entre modèles culturels occidental et traditionnel** avec positionnement alternatif entre les extrêmes des deux cultures. Collectivement : **entre vie associative dynamique** tentant de faire évoluer la situation des femmes **et replis d'une vie traditionnelle**. Enfin professionnellement, entre revendication de plus de **mixité** et de plus **d'espaces réservés aux femmes**.

Violences familiales et conjugales

En premier lieu sont repérées des **violences intra-familiales**, surtout conjugales, face auxquelles les femmes paraissent en incapacité à se protéger. Au-delà des difficultés « classiques » des femmes subissant des violences conjugales, il y aurait une importante **soumission** inscrite dans nombre de cultures traditionnelles qui conduirait les femmes à adhérer à cette violence. Cette soumission fait apparaître la violence comme une fatalité et permettrait mariages forcés et prostitution déguisée (jeunes filles expulsées du domicile parental ou femmes mariées de force dans leur pays et en situation irrégulière...). Certaines femmes subiraient **une surveillance constante** pouvant aller jusqu'à **l'enfermement**. Les **jeunes filles** sont relativement **absentes de l'espace public** dès la puberté et une fois mariées, certaines restent sous le contrôle d'un mari opposé à toutes sorties risquant de leur faire croiser un homme.

Déficit de connaissance et incapacité à s'approprier l'existant

Une partie non quantifiable des femmes est **isolée**, quittant difficilement un environnement culturel connu, d'autant plus qu'elles maîtrisent mal le Français. Mères pour beaucoup d'entre elles, ces femmes **portent en grande partie le fonctionnement familial** même si,

elles restent souvent disqualifiées par leur famille, jusque dans l'éducation et le rapport à des enfants parfois maltraitants. Elles se soumettent également **par méconnaissance de leurs droits**: droit de la famille, droits français et international... De même, le corps reste un mystère, en particulier la gynécologie et la sexualité. Retrouvant le paradoxe évoqué plus haut, **ces connaissances sont à la fois objet de désir et source d'inquiétude et de rejet**, en partie du fait de la radicalisation de l'Islam et de la vision déformée de la société française. Ces difficultés se répercutent sur l'accès des femmes à l'emploi pour lequel elles souffrent de leur méconnaissance de la réalité du travail, d'un marché moins favorable aux femmes, en particulier non qualifiées et de difficultés pour faire garder leurs enfants. Quelques groupes de femmes présenteraient plus de difficultés : **les primo-arrivantes** surtout en situation irrégulière, les familles **materno-parentales** surtout lorsque la mère est jeune, une partie des jeunes filles surtout issues de l'immigration.

PRÉCONISATIONS

Les besoins de la commune ne se posent pas en terme de structure mais de **prise de conscience des professionnels et des habitants**. Il s'agira de se centrer sur la **valorisation des compétences et la création de projets portés par des femmes**. Actions dont on peut attendre un effet sur leur **émancipation** et qui devront créer du **lien social** entre habitants, entre habitants et professionnels et entre professionnels ; et enfin entre hommes et femmes. Ce dernier point nécessite de **travailler autant en direction des hommes que des femmes**. Aider les plus jeunes à **déconstruire les représentations** qu'ils se font de l'autre sexe et des relations amoureuses ; **prendre en charge les hommes violents** dans des groupes de parole ; créer des **espaces d'échange mixtes et non mixtes...** Les problématiques des femmes étant déjà bien connues sur la commune, ce travail se poursuivra par **l'élaboration collective de l'action la plus adaptée aux réalités du terrain**. L'objectif étant de renforcer le travail partenarial et d'aider les professionnels à se former, cette expérimentation prendra la forme d'une action-formation. ■

Camille MELLÉ